

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2017

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
18.09 – 10.10.2017

Rendement
16 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 30 jours

Elevage
En barriques neuves (55 %), sur lies fines, pendant 15 mois. Pas de collage

Mise en bouteille
Au château, les 16 et 17 mai 2019

Assemblage
60 % Merlot
30 % Cabernet Franc
10 % Cabernet Sauvignon

Degré
13,5 %



Vignobles Comtes von Neipperg